

Réunion du 5 septembre 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) :

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Richard STOLTZ

Absent(s) :

Rapporteur :

Monsieur Etienne WOLF

**N° CP/2011/575 - Fonctionnement des collèges publics - 3126
Dotations de fonctionnement complémentaires 2011**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers établissements publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 179 029,90 €, dont :

- 45 875 € au titre de la dotation complémentaire de viabilisation en faveur des collèges suivants :

- . BRUMATH : 9 220 € (exercice 2010)
- . ESCHAU : 9 000 € (exercice 2011)
- . HOERDT : 21 625 € (exercice 2010)
- . LAUTERBOURG : 6 030 € (exercice 2010)

- 14 624 € aux collèges figurant au tableau annexé, pour financer leurs ateliers de pratique artistique au titre de l'année scolaire 2011/2012

- 17 150 € pour couvrir les frais de transport d'élèves des collèges suivants :

- . SOUFFELWEYERSHEIM : 12 450 € (demi-pensionnaires - de janvier à juin 2011)
- . STRASBOURG "Foch" : 4 000 € (pratique de l'éducation physique et sportive durant l'année scolaire 2011/2012)
- . MARLENHEIM : 700 € (sortie pédagogique)

- 66,50 € au collège "Beatus Rhenanus" à SELESTAT pour couvrir les frais supplémentaires de télécommunication

- 5 000 € au collège de DAMBACH-LA-VILLE pour l'équipement en matériel de reprographie

- 28 315 € au titre du renouvellement des véhicules de service des collèges suivants :

- . LA BROQUE : 5 000 €
- . DRUSENHEIM : 5 000 €
- . ERSTEIN : 18 315 €

- 67 999,40 € pour l'acquisition de matériels spécifiques en faveur des collèges suivants :
- . BISCHWILLER "Saut du Lièvre" : 1 000 € (divers équipements pour le fonctionnement d'une Unité localisée pour l'inclusion scolaire - ULIS)
- . LA BROQUE : 4 757 € (matériel pour l'atelier "habitat" de la Section d'enseignement général et professionnel adapté - SEGPA)
- . DAMBACH-LA-VILLE : 1 212 € (escabeaux sécurisés et adaptés aux travaux en hauteur)
- . DIEMERINGEN : 2 500 € (éléments actifs pour la connexion du matériel informatique)
- . DRULINGEN : 3 615 € (escabeaux sécurisés et adaptés aux travaux en hauteur)
- . DRUSENHEIM : 2 071 € (escabeaux sécurisés et adaptés aux travaux en hauteur)
- . ERSTEIN : 11 501 € (dont 5 083 € pour un équipement destiné à l'enseignement de la technologie, 4 576 € pour des escabeaux sécurisés et adaptés aux travaux en hauteur, et 1 842 € pour une lame à neige pour un tracteur)
- . HOCHFELDEN : 4 533 € (escabeaux sécurisés et adaptés aux travaux en hauteur)
- . LAUTERBOURG : 12 211,40 € (deux auto-laveuses pour l'entretien des sols)
- . MARMOUTIER : 3 762 € (dont 1 486 € pour des escabeaux sécurisés et adaptés aux travaux en hauteur, et 2 276 € pour du matériel de secourisme)
- . MUNDOLSHEIM : 6 817 € (auto-laveuse pour l'entretien des sols)
- . SAVERNE "Les sources" : 1 300 € (aspirateurs pour l'entretien des sols)
- . SOULTZ-SOUS-FORETS : 3 334 € (escabeaux sécurisés et adaptés aux travaux en hauteur)
- . STRASBOURG "Foch" : 2 000 € (divers équipements pour le fonctionnement d'une ULIS)
- . STRASBOURG "Erasmus" : 3 000 € (matériel destiné à l'enseignement des sciences physiques)
- . STRASBOURG "Vauban" : 2 200 € (deux armoires réfrigérées pour la demi-pension)
- . WASSELONNE : 2 186 € (matériel de secourisme).

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110905-60000-DE-1-1_0

Acte certifié exécutoire au : 16/09/11